

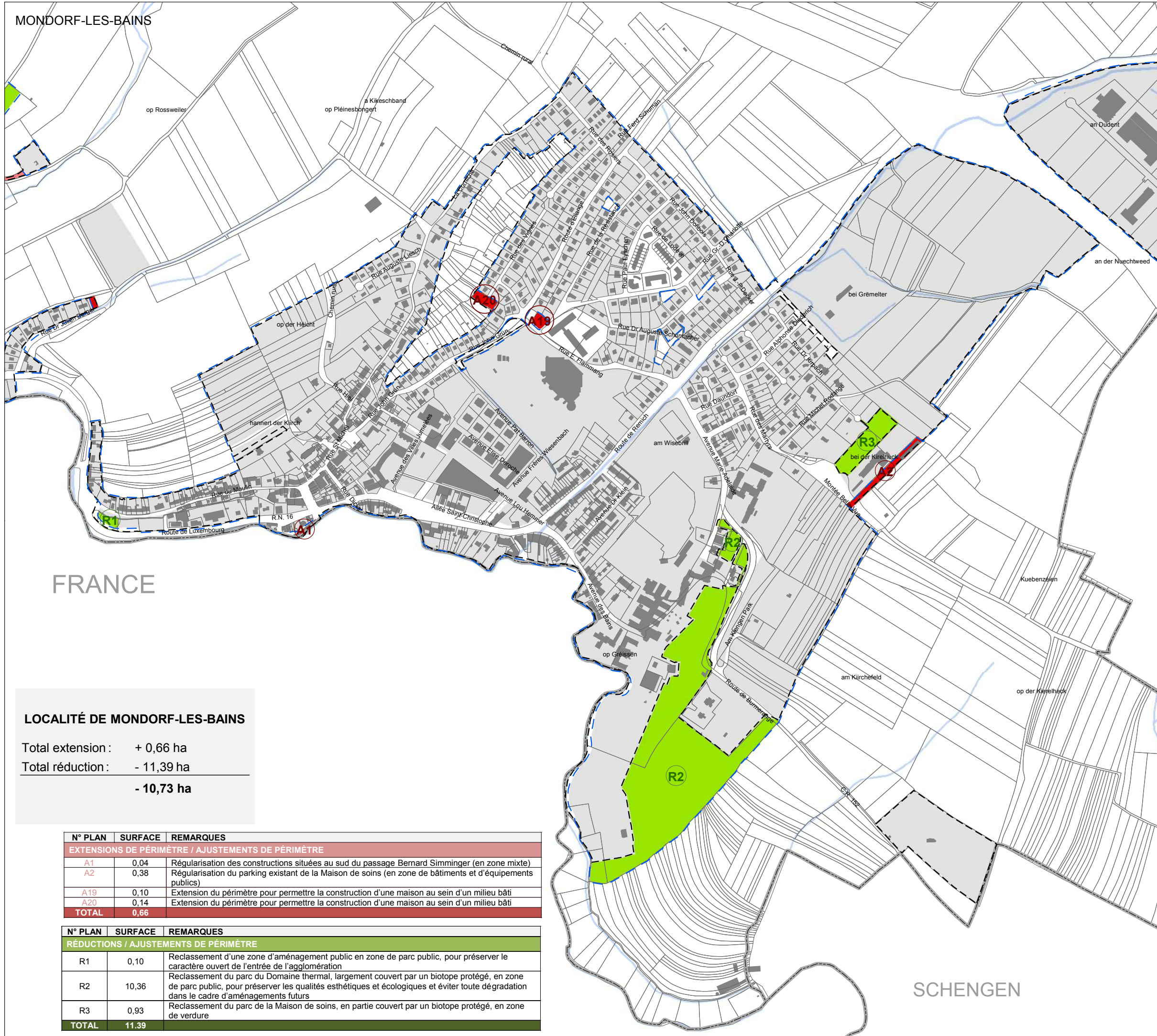
**LÉGENDE :**

**Situation PAG en vigueur**

- Périimètre d'agglomération du PAG en vigueur
- Zones urbanisées ou à urbaniser

**Situation projet de PAG**

- - - Délimitation de la zone verte
- Agrandissement du périmètre en vigueur (extensions)
- Agrandissement du périmètre en vigueur (régularisation/arrondissement)
- Réduction du périmètre en vigueur (reclassement en zone verte)



FRANCE

SCHENGEN

**LOCALITÉ DE MONDORF-LES-BAINS**

Total extension : + 0,66 ha

Total réduction : - 11,39 ha

---

**- 10,73 ha**

N° PLAN	SURFACE	REMARQUES
<b>EXTENSIONS DE PÉRIMÈTRE / AJUSTEMENTS DE PÉRIMÈTRE</b>		
A1	0,04	Régularisation des constructions situées au sud du passage Bernard Simmingier (en zone mixte)
A2	0,38	Régularisation du parking existant de la Maison de soins (en zone de bâtiments et d'équipements publics)
A19	0,10	Extension du périmètre pour permettre la construction d'une maison au sein d'un milieu bâti
A20	0,14	Extension du périmètre pour permettre la construction d'une maison au sein d'un milieu bâti
<b>TOTAL</b>	<b>0,66</b>	

N° PLAN	SURFACE	REMARQUES
<b>RÉDUCTIONS / AJUSTEMENTS DE PÉRIMÈTRE</b>		
R1	0,10	Reclassement d'une zone d'aménagement public en zone de parc public, pour préserver le caractère ouvert de l'entrée de l'agglomération
R2	10,36	Reclassement du parc du Domaine thermal, largement couvert par un biotope protégé, en zone de parc public, pour préserver les qualités esthétiques et écologiques et éviter toute dégradation dans le cadre d'aménagements futurs
R3	0,93	Reclassement du parc de la Maison de soins, en partie couvert par un biotope protégé, en zone de verdure
<b>TOTAL</b>	<b>11,39</b>	

**À titre indicatif :**

- Parcelle (PCN 2011)
- Bâtiments (PCN 2017)
- Zone d'habitation du PAG en vigueur avant refonte
- Limites communales (PCN 2017)
- Cours d'eau (BD-L-TC 2010)

sources : ACT

**Commune de Mondorf-les-Bains**



**Étude Préparatoire 2.01.2 - M**  
**Bilan des surfaces du PAG**  
 Localité de Mondorf-les-Bains

		DATE avril 2019	ÉCHELLE 1/9000 (A3)
---	---	--------------------	------------------------